

AIR MARINE lance une opération financière inédite, avec l'émission de minibons, misant sur le financement participatif.

AIR MARINE (ISIN : FR0013285103), experte en inspection aérienne par avion et par drone spécialisée dans la prestation aérienne et l'exploitation de données par avions et drones, lance une opération financière qui vise à accompagner le déploiement de sa stratégie nationale et internationale.

C'est grâce à son expérience du service par avion, qui constitue l'activité historique de la société, qu'AIR MARINE a acquis une stature de référence sur le marché des drones depuis 2013.

Alors que le secteur aéronautique vit une révolution avec la montée en puissance de l'usage des drones professionnels, AIR MARINE mène une stratégie de développement ambitieuse, autour de quatre axes forts qui doivent conduire la société à multiplier par cinq son volume d'activité en cinq ans pour atteindre les 10 M€ :

1. Constitution d'un réseau d'opérateurs de proximité et interconnectés, licenciés de la marque AIR MARINE, qui lui permettra de diffuser son offre d'expertise par drones et avions aux niveaux local, régional et national tout en assurant des missions à coûts maîtrisés ;
2. Développement de nouvelles offres métiers, grâce à ses programmes innovants (AIRMON pour la surveillance de réseaux, WADI pour la détection de fuite d'eau sur aqueduc, VIEWAIR pour l'exploitation des données et PELICAN pour la livraison de colis du E-commerce) ;
3. Extension de son panel de solutions aériennes en poursuivant ses programmes de développement de drones automatiques et autonomes à haute valeur ajoutée avec des solutions clés en main destinées aux utilisateurs pour leur propre compte ;
4. Acquisition d'entreprises destinées à élargir le spectre de compétence d'AIR MARINE sur la chaîne de valeurs.

En 2017, AIR MARINE a réalisé deux augmentations de capital par placement privé pour 584 K€, et mené avec succès son admission sur Euronext Access™ le 11 décembre dernier.

En 2018, AIR MARINE lance son opération minibons : une solution unique pour financer un marché en pleine expansion.

Le minibon offre un cadre juridique et fiscal novateur. Officiellement né le 1^{er} octobre 2016, il est une variante du bon de caisse spécifiquement pensé pour les plateformes de prêt participatif, afin de répondre aux attentes des prêteurs et celles des entreprises dans une logique de simplicité et de souplesse. Comme le bon de caisse, il fonctionne comme un titre de dette, qui engage l'emprunteur à rembourser le capital ainsi qu'à verser des intérêts au souscripteur. Celui-ci peut être une personne physique ou morale. AIR MARINE a opté pour la plateforme de financement [HAPPY CAPITAL](#).

L'entreprise souhaite lever 250 000 € qui serviront à assurer le relais avec une solution de financement plus globale afin de mener à bien sa stratégie de développement pour les 2 années à venir. Cela concerne :
- l'acquisition d'avions, - production de drones supplémentaires, - de nouveaux investissements dans la

recherche, - le développement de logiciels, - le développement commercial d'AIR MARINE, - et des opérations de croissance externe.

AIR MARINE est la première entreprise à mettre en place cette opération, elle opte ainsi pour une nouvelle source de financement proche des entreprises et du public.

Les principaux avantages du minibon :

- les personnes morales peuvent y souscrire afin d'encourager le prêt direct aux entreprises
- l'ambition avec le minibon est par ailleurs de permettre à ces titres d'être échangés plus facilement, en autorisant leur émission et leur cession via un dispositif type blockchain

Toutes les informations : [HAPPY CAPITAL](#)

Comment devenir investisseur AIR MARINE par minibons ?

- Consulter la page AIR MARINE sur la plateforme Happy Capital www.happy-capital.com
- Cliquer sur « investir »
- Remplir le formulaire légal de « connaissance client »
- Après validation du profil investisseur, signer le bulletin de souscription
- 1 minibon = 1€ / minimum d'acquisition = 100 minibons

➔ **Stratégie de réseau : AIR MARINE annonce la création du Programme « Horizon ».**

Lieu d'animation et de rencontres, ce programme a pour vocation de fédérer l'écosystème aéronautique sur le territoire. AIR MARINE souhaite renforcer sa relation de confiance avec les acteurs de son environnement, et contribuer à créer du lien entre les décideurs.

Instance d'échanges, d'influence, de réseau et d'information, ses membres se retrouveront régulièrement autour d'évènements prestigieux et conviviaux.

➔ **Stratégie de développement : pour être à la hauteur de ses ambitions et répondre à ses nouvelles missions, AIR MARINE intensifie le développement d'agences régionales et d'entreprises partenaires licenciées de Marque AIR MARINE.** Ce réseau repose sur la transmission du savoir-faire opérationnel et commercial acquis par AIR MARINE, à travers des formations récurrentes, de documents de procédures, de certification qualité ISO 9001, de fourniture de moyens marketing et des audits réguliers. La mise en place de ce système délocalisé assure aux grands donneurs d'ordre un niveau de qualité élevé et uniformisé tout en bénéficiant d'une meilleure réactivité et de frais de déplacement réduits. En plein développement, l'objectif d'AIR MARINE est de couvrir l'ensemble du territoire français, elle poursuivra donc sa stratégie réseau et projette de contractualiser 10 entreprises licences de marque AIR MARINE en 2018.

➔ **Stratégie de rapprochement avec la start-up ALERION dirigée par Anne-Sophie Didelot.**

Pour faire face aux demandes du marché, AIR MARINE recherche à intégrer des compétences complémentaires et initie une collaboration avec ALERION, start-up spécialisée dans le développement de solutions intelligentes par drones. Elle crée des composants matériels et logiciels de haute qualité pour des fonctions cœur telles que la sécurité, la sûreté et l'autonomie. Les conditions et la forme de ce rapprochement seront prochainement précisées.

OBJECTIFS / PERSPECTIVES - AIR MARINE EN CHIFFRES

À l'horizon 2020, la société anticipe un Chiffre d'Affaires de 10 M€ pour un résultat net d'environ 1,2 M€.

Chiffres d'affaires prévisionnels :

2018 = 3 M€

2019 = 6 M€

2020 = 10 M€

Recrutement :

2018 = 14 personnes

2019 = 15 personnes

2020 = 10 personnes

À PROPOS D'AIR MARINE

La société AIR MARINE est experte en prestations aériennes et en exploitation de données par voie aérienne. AIR MARINE travaille pour les plus grands donneurs d'ordre européens tels que EUROVIA, GRT Gaz, INSTITUT DE SOUDURE, RTE et SNCF. La société compte 31 collaborateurs et son chiffre d'affaires global est de 2,5 millions d'euros. AIR MARINE est le premier opérateur à avoir obtenu la norme ISO 9001 en 2014.

Plus d'informations : www.air-marine.fr

A PROPOS DE HAPPY CAPITAL

Happy Capital est une plateforme de financement participatif sous forme d'actions. Cette Fintech créée en 2013 est très active dans le secteur du financement des PME. Elle a noué de nombreux partenariats avec notamment la Caisse d'Epargne au niveau national ainsi que plusieurs CCI. Les 3 atouts de cette plateforme généraliste sont de sélectionner des projets qui ont un impact positif sur notre quotidien, d'être la première plateforme à investir systématiquement aux côtés des investisseurs et d'imposer un suivi des porteurs de projets pour améliorer la pérennité des entreprises.

Plus d'informations : www.happy-capital.com